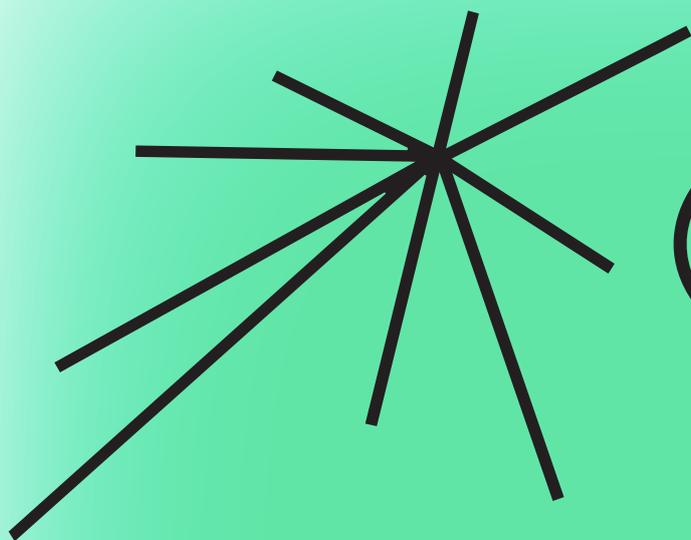
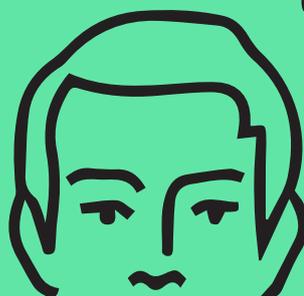


# FORMATION CONTINUE



OPC



---

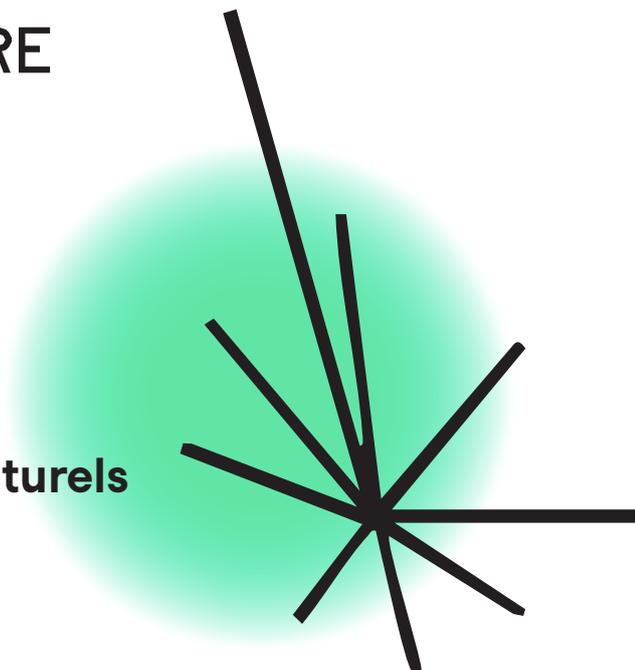
FACILITER LA MISE  
EN ŒUVRE DES  
DROITS CULTURELS  
DANS LE SECTEUR DE  
LA CULTURE

31 MARS > 03 AVRIL 2025  
GRENOBLE

---

# FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS DANS LE SECTEUR DE LA CULTURE

**Une formation pour interpréter  
et mettre en travail les droits culturels  
dans les politiques culturelles  
et leur écosystème.**



Depuis une quinzaine d'années, le référentiel des droits culturels agite le débat sur **les évolutions** de notre modèle d'intervention culturelle. Dorénavant mentionnés dans l'appareil législatif, les droits culturels doivent être pris en compte par les collectivités dans l'élaboration de leurs politiques. Néanmoins, il reste encore un travail d'**appropriation** et de **traduction en principes d'action** à mener par les professionnel·les du secteur culturel et leurs partenaires.

La mise au travail de ce référentiel doit permettre aux citoyen·nes **de construire et d'exprimer leurs identités** tout en contribuant démocratiquement à l'élaboration des **références culturelles** de nos sociétés. Il s'agit non plus seulement d'accroître l'offre et sa fréquentation par le plus grand nombre, mais de concevoir des **cadres de travail participatifs et transversaux** pour développer **les interactions** entre les secteurs d'action publique, les organisations, et les personnes. Le respect des droits culturels n'est donc pas sans implication sur les principaux objectifs poursuivis jusque-là par les politiques culturelles en France.

Cette formation de 4 jours vise à renforcer les connaissances et compétences des professionnel·les de la culture, pour mieux ajuster leurs pratiques à ce contexte renouvelé d'action publique

# Objectifs / Compétences visées

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les fondements et les enjeux des droits culturels, inscrits dans le système des droits humains
- Comprendre ce que le référentiel des droits culturels implique dans la conception des politiques publiques de la culture
- Savoir traduire les droits culturels dans ses pratiques professionnelles, en termes de postures et de compétences
- Expérimenter des méthodes pour analyser ses pratiques, ainsi que des processus participatifs et contributifs
- Renforcer son argumentaire pour présenter un projet et le défendre auprès de partenaires, d'élu·es et de collaborateur·rices

## COMPÉTENCES VISÉES

- Concevoir un cadre de travail pour prendre en compte la diversité des références culturelles des personnes et leurs capacités d'expression
- Analyser sa pratique professionnelle pour identifier les enjeux et problématiques de la mise au travail des droits culturels
- Formaliser des propositions d'actions pour mobiliser de manière effective et continue les droits culturels en co-élaborant des indicateurs d'évaluation

# Contenus

- Les droits culturels d'un point de vue politique, philosophique et juridique
- Diversité culturelle, identités et démocratie
- Partenariats et coopération culturelle territoriale
- Dispositifs publics et méthodologies de projets
- Évolution des métiers de la culture
- Études de cas en France et en Europe

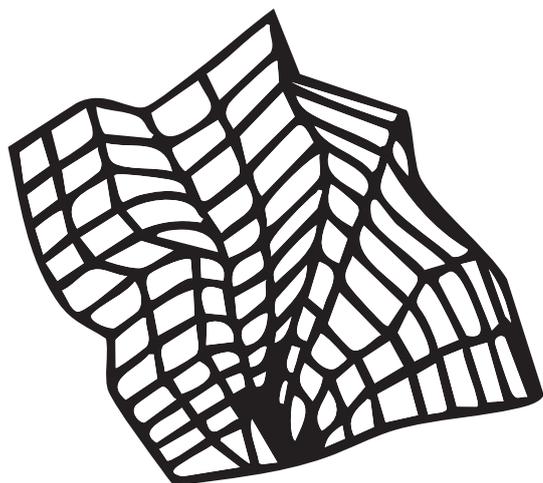
# Publics

- Cadres des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets
- Administrateur·rices, médiateur·rices, chargé·es de mission ...
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es

**Groupe d'une vingtaine de personnes**

# Prérequis

Pas de prérequis de diplôme  
Expérience professionnelle exigée



---

# Méthodes et moyens pédagogiques

## INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es au sein des réseaux de l'Observatoire en France et à l'international.

## ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions d'expert·es
- Études de cas pratiques
- Ateliers méthodologiques en petits groupes pour une mise en pratique des apprentissages
- Dossier documentaire

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par une production de livrables

L'année dernière, le **taux de satisfaction** des stagiaires qui ont suivi cette formation était de **100 %** ; le **taux de validation** de la formation était, quant à lui, de **80 %**.

## MOYENS TECHNIQUES

- Une salle de formation équipée à l'OPC
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires, permettant de préparer la formation et d'y contribuer



# Infos pratiques

## DATES ET LIEUX

Du **lundi 31 mars** au **jeudi 03 avril 2025**,  
à **Grenoble**.

Horaires : début de formation le **lundi à 9h**,  
fin de formation le **jeudi à 17h**

→ En cas de nécessité, l'Observatoire se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

## TARIFS

**1200 € nets de frais** pédagogiques pour  
**4 jours (28 heures** de formation)

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sauf le midi : les 4 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

## RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature à déposer sur notre plateforme en ligne **avant le 21 février 2025**

(voir sur le site [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net))

→ L'examen des demandes se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations sont envoyées dans un maximum de 5 jour ouvrés.

## ACCESSIBILITÉ

**Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant** à l'adresse [formations1@observatoire-culture.net](mailto:formations1@observatoire-culture.net). Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## RENSEIGNEMENTS

[formations1@observatoire-culture.net](mailto:formations1@observatoire-culture.net)  
Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05

— Marie Quiblier, sur les contenus et le déroulement de la formation  
— Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 35 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. **La certification Qualiopi**, initialement délivrée à l'OPC en août 2021, a été reconduite en 2024 au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble-UGA.

**OPC**  
**OBSERVATOIRE**  
**DES POLITIQUES**  
**CULTURELLES**

33 rue Joseph Chanrion  
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05  
[formations1@observatoire-culture.net](mailto:formations1@observatoire-culture.net)  
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)